

ARRÊTÉ N° 2023 – 30

*RELATIF AU JURY DU CONCOURS D'ENTRÉE EN QUATRIÈME ANNÉE – SESSION 2024*

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;  
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;  
Vu la délibération n°2018/12/15-7 du conseil d'administration du 15 décembre 2018 relative au règlement du concours d'entrée en quatrième année ;  
Vu l'article 3 de la 1<sup>ère</sup> partie du règlement des études du diplôme de Sciences Po Aix ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admissibilité du concours d'entrée en quatrième année au titre de la session 2024 :

Rostane Mehdi, Directeur de l'IEP et Professeur des universités  
Franck Biglione, Directeur de la formation et des études et Maître de conférences  
Delphine Chazalon, Professeur agrégée  
Adrien Vitse, Professeur agrégé

Pour chaque parcours-type suivant :

Didier Del Prete et Renaud Thiéllé, Carrières publiques  
Sophie Doudet et Roxana Nadim, Politique culturelle et mécénat  
Nicolas Badalassi et Walter Bruyère-Ostells, Géostratégie, défense et sécurité internationale  
Céline Gimet et Gilles Dufrenot, Expertise internationale  
Dilek Yankaya et Mohamed Tozy, Dynamiques politiques et mutations des sociétés  
Philippe Aldrin et Audrey Freyermuth, Politiques européennes et action transnationale  
Magali Nonjon et Philippe Aldrin, Métiers de l'information

Article 2 : Sont nommés membres du jury d'admission :

Philippe Aldrin, Professeur des universités  
Nicolas Badalassi, Maître de conférences  
Walter Bruyère-Ostells, Professeur des universités  
Céline Gimet, Professeur des universités  
Didier Del Prete, Maître de conférences  
Sophie Doudet, Maître de conférences  
Audrey Freyermuth, Maître de conférences  
Céline Gimet, Professeur des universités  
Gilles Dufrenot, Professeur des universités  
Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire et chargée du pôle culture  
Magali Nonjon, Maître de conférences  
Renaud Thiéllé, Maître de conférences associé  
Mohamed Tozy, Professeur des universités  
Dilek Yankaya, Maître de conférences

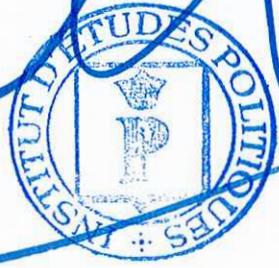
**Le Directeur**

Article 3 : Est nommé président des jurys d'admissibilité et d'admission Monsieur Rostane Mehdi, Directeur.

Article 4 : Le Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023.

Rostane MEHDI,  
Professeur des Universités,  
Directeur.

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 15/11/2023

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 16/11/2023